



Rubrique: Concordats
Sous-rubrique: Confirmation du concordat
Date de publication: SHAB 28.10.2022
Date d'échéance prévue: 28.10.2027
Numéro de publication: NA07-0000000675

Entité de publication
Tribunal des district de Martigny et St-Maurice, Rue de l'Hôtel de Ville 1, 1920 Martigny

Homologation du concordat Roduit J.P.G. SA

Débiteurs:

Roduit J.P.G. SA
CHE-108.392.460
Route du Stade 76
1912 Leytron

1. Le concordat, proposé à et accepté par l'assemblée des créanciers du 8 septembre 2022, est homologué en tant que concordat ordinaire.
2. Stéphane Germanier, commissaire au sursis, est chargé de prendre les mesures de surveillance, de gestion et de liquidation nécessaires pour assurer l'exécution du concordat.

Confirmation du concordat: 04.10.2022

Organe décisionnel:

Tribunal des district de Martigny et St-Maurice
Rue de l'Hôtel de Ville 1
1920 Martigny

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 308 LP.